



En effet, nous avons besoin de plus de projets comme celui de la Liaison hydroélectrique et de fibre optique à Kivalliq. Ce projet a suivi les processus prescrits, dont de vastes consultations communautaires. Étant détenu et dirigé par les Inuit, il respecte les observations de l'Organisation de chasseurs et de trappeurs (OCT) et honore les processus des IGP.

Le gouvernement a l'obligation constitutionnelle d'obtenir le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) des peuples autochtones. Il doit donc mener de véritables consultations. Le projet de loi C-5 n'a pas obtenu le CPLCC. Les peuples autochtones de tout le Canada continuent d'exprimer leur opposition à cette nouvelle loi qui établit une norme dangereuse.

Comme l'a souligné Jennifer Kilabuk, représentante de la jeunesse, dans son discours aux dirigeants inuits lors du Sommet sur la sécurité et la souveraineté dans l'Arctique,

« La croissance dans le Nord doit créer des emplois, de la formation et un sentiment d'appartenance pour les Inuit, et pas seulement pour les étrangers. Les jeunes Inuit méritent de véritables voies d'accès au leadership, aux sciences, aux métiers et à la gouvernance. Le véritable développement passe par l'investissement dans les personnes, et pas seulement dans les projets. Le développement de l'Arctique doit être durable, respectueux et guidé par les priorités des Inuit. Les infrastructures doivent servir les communautés inuites, et non pas uniquement les besoins de l'industrie ou de l'armée [TRADUCTION]. »

Ne vous laissez pas berner par de fausses promesses ou des paroles creuses. Le projet de loi C-5 risque de porter atteinte à nos droits et de compromettre notre avenir. Nous ne devons ménager aucun effort pour protéger nos terres et nos droits. Nous devons veiller à ce que la norme créée par l'adoption du projet de loi C-5 n'ouvre pas la voie à la violation des droits des peuples autochtones.

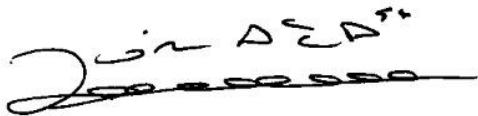
Si le projet de loi C-5 n'est pas modifié, les enfants inuits continueront de vivre dans la pauvreté, les parents ne pourront pas subvenir aux besoins de leur famille et nos terres seront détruites. L'industrie, dont le seul objectif est d'enrichir des actionnaires qui ne vivent pas au Nunavut, fera fuir les caribous.

Lors de votre entretien avec le premier ministre, je vous invite instamment :

1. à protéger les droits des Inuit en veillant à ce que les processus d'évaluation environnementale ne se contentent pas d'atteindre un niveau minimal, mais garantissent que les Inuit seront réellement entendus;
2. à écouter directement ce que les organisations de chasseurs et de trappeurs ont à dire. Selon l'article 5 de l'Accord du Nunavut, « les Inuit ont le droit d'accéder - en toute liberté et sans aucune restriction - pour y exercer des activités de récolte, à l'ensemble des terres, des eaux et des zones marines de la région du Nunavut [...] »;

3. à vous montrer solidaire des Premières Nations et des Métis du Canada, dont les processus d'évaluation environnementale sont violés par les exceptions créées dans des lois importantes qui protègent leurs droits;
4. à veiller d'abord et avant tout, pour protéger les droits des Inuit, à ce que les enfants inuits cessent de vivre dans la pauvreté, à ce que les parents aient des logements sûrs et confortables et à ce que les projets d'intérêt national comprennent des projets tels que :
 - a. la base de recherche et de sauvetage de Sanirajak au Nunavut;
 - b. le pavage de l'aéroport de Cambridge Bay;
 - c. le financement adéquat des Rangers canadiens, des équipes de recherche et de sauvetage et des organisations de chasseurs et de trappeurs;
 - d. la poursuite des programmes sociaux qui aident les enfants inuits, comme le programme de bons alimentaires pour les hameaux de l'Initiative : Les enfants inuits d'abord et le programme pour la petite enfance;
 - e. la non-abolition des programmes fédéraux qui ont une incidence sur notre vie, bien qu'il y ait beaucoup d'autres choses à garantir. En particulier, nous devons veiller à ce que les coupes budgétaires prévues dans le budget de Services aux Autochtones Canada ne se concrétisent pas.

Taimakalauq,



Lori Idlout, députée du Nunavut